



## Château de Châteauroux

---

### Trois prises de Sangliers (Avril 1905)

---

A quelques pas de la plaine calcaire de Sainte-Hermine, à l'extrême limite du bocage vendéen, les bois des Vieilles-Verries, comprenant sous cette dénomination les petites forêts de Château-Roux, des Jaudonnières et du Puythumer, s'étendent sur une superficie d'environ 1,200 hectares.

Il y a bientôt trois ans nous fûmes invités, par MM. de Béjarry, de Lauzon et Blampain de Saint-Mars, à détruire une harde de sangliers. Le premier jour, deux animaux, dont l'un pesait 250 livres, furent tués à coups de fusil. Le lendemain, les meutes réunies de Bois-Sorin, et du Parc-Soubise attaquaient un sanglier à son tiers-an dans les tailles de Laupépin, distantes de deux kilomètres à peine des bois des Jaudonnières. Après un à-vue de trente-cinq minutes, le sanglier ayant été rejoint par la meute, au moment du débucher, fit tête dans un terrain bourbeux, impraticable pour les cavaliers. Les 40 chiens qui l'aboyaient n'étant pas habi-

tués à coiffer un sanglier sur ses fins, il fallait aborder au couteau un animal simplement essoufflé. Raoul, un de mes fils, n'hésita pas ; après une lutte émouvante d'un corps à corps d'un quart d'heure, il parvint à l'ballaliser, non sans avoir été plusieurs fois renversé dans la boue et avoir eu sa culotte de chasse déchirée de bas en haut. Il avait fallu quatre ou cinq coups de couteau enfoncés vigoureusement jusqu'à la garde, pour avoir raison de cette vilaine bête.

Peu de mois après cette chasse, on eut connaissance, dans les mêmes bois de trois gros sangliers. En vain essaya-t-on plusieurs fois de les fusiller ; ils surent échapper à nombre de battues.

MM. le comte François de La Rochefoucauld et Etienne, invités par les propriétaires, acceptèrent d'y faire un déplacement avec leur excellent vautrait.

Le courre dans ce pays accidenté est très dur pour les chiens ; les coteaux abrupts, qui constituent la majeure partie de ce terrain de chasse, sont en grande partie couverts d'ajoncs épineux et de fourrés à peu près impénétrables.

Les hospitalières demeures de MM. Blampain de Saint-Mars et de Béjarry sont toujours, lors des laisser-courre, aimablement ouvertes aux chasseurs du pays. Nous avons, mon frère et moi, reçu une hospitalité *écossaise* à Château-Roux, de notre vieux compagnon de nos chasses d'antan à Vezins. Respectons sa modestie, il ne veut pas que je dise ce que tout le monde sait, qu'il a été pour les veneurs un très aimable amphytrion.

Le vautrait arrivé à la Jaudonnière attaquait,

après un jour de repos, un vieux quartanier de 240 livres. Lancé à Château-Roux, il fut porté bas et étouffé par la meute, après deux heures et demie d'une chasse vive, dans les bois du Puythumé à M. de Carheil; deux chiens tués, six blessés, tel fut le triste bilan des pertes du vautrait.

Le second sanglier, attaqué dans les bois Charron, à M. le marquis de Lespinay, fit une chasse dure, par un vilain vent de sud-est, soufflant en tempête. L'animal ne se remit qu'après quatre heures de poursuite, dans les bois Germain, appartenant à Mme de Parsay. Il avait alors une demi-heure d'avance. Relancé à vue par un relais de vingt chiens donnés à propos, il fut comme le premier coiffé et étouffé par la meute; il pesait 220 livres.

Le troisième sanglier lancé près du chêne du relais forêt de Château-Roux, fut hallalisé dans les bois des Jaudonnières, après un charmant courre de deux heures un quart. Il devait peser 200 livres au moins. Ce jour-là, bien entraînée, bien gorgée, aimant la chasse, la meute de ces messieurs nous a donné un des meilleurs *laisser-courre* qu'un vrai veneur puisse désirer.

Bien que ces deux animaux fussent très armés, trois ou quatre chiens seulement furent blessés par eux.

Ce que je viens de raconter me dispense de faire l'éloge de la courtoisie des maîtres d'équipage; à tous ceux qui ont l'heur de les connaître, je n'apprendrais rien. Les hommes sont énergiques et très connaisseurs. Je dois une mention spéciale au premier piqueux Prosper, valet de limier hors ligne; si, dans ce pays difficile où le revoir était à peu près

impossible, surtout par la grande sécheresse des premiers jours, nous avons eu de brillantes attaques, c'est assurément à cause de ses quêtes remarquables,

J'ai retrouvé avec un vif plaisir dans l'élevage des maîtres d'équipage le croisement que j'avais indiqué à mon brave ami Baudry-d'Asson, alors que nous chassions ensemble au Gâvre et à Saint-Gildas : ses chiens déclinant alors par suite d'un *in and in* trop répété, je lui conseillai de croiser ses lices avec un de mes meilleurs chiens, *Tamerlan* ; sa meute, de couleur blanche orange, revêtit aussitôt une livrée blanche et orange rouge, et lui seul peut vanter les produits de Tamerlan et de ses lices ! Le même résultat a été obtenu dans l'équipage de M. Etienne ; le vieux veneur du Parc-Soubise a bien joui en voyant chasser gaiement et en entendant crier des chiens qui lui ont rappelé tant d'hallalis de chevreuils avec le bon camarade qu'était Baudry-d'Asson.

A propos de races de chiens, n'ai-je pas entendu dire que les anciens bâtards anglo-gascons-saintongeois qui ont peuplé nos meilleures meutes de l'ouest étaient démodés et même détrônés par les chiens *modernes*. Je m'en afflige pour les vrais veneurs de chevreuils ; ils y reviendront, mûris par l'expérience. A ce propos, je rappellerai deux faits dont tout commentaire affaiblirait la portée.

A la fin d'une saison de chasse, il y a quelques vingt ans je voulus me rendre compte des qualités de mes 22 bâtards blancs et noirs, de race anglo-saintongeoise avec lesquels j'ai forcé tant de cerfs et de chevreuils en tous pays. J'ordonnai à mon piqueux d'avoir à laisser sa trompe, et surtout de

ne pas aider ses chiens : sur cinq chevreuils attaqués cinq furent pris par ma meute, entièrement livrée à son initiative ; et Dieu sait s'il y avait des chevreuils au Parc-Soubise !

Vers la même époque, mon frère confia son équipage à un ami qui vit encore et qui possédait toutes les bonnes qualités, sauf celle plus que modeste d'un veneur de cinquième ordre ! au point que lorsque nous chassions ensemble, quand la voie était à l'ouest, il se dirigeait invariablement à l'est. Ce brave garçon avait parié que seul, sans être aidé ni par mon frère, ni par son piqueux, il forcerait un chevreuil avec les chiens de Villefort. Dans ces conditions la meute, découplée en forêt de Vezins, prit gaillardement son chevreuil : l'ami T..., est-il même arrivé à l'hallali, je ne sais ? Ceci se passait à la vue de plus de dix témoins, curieux de voir le résultat d'un tel pari.

Si par hasard quelque propriétaire d'un équipage pour le chevreuil, dont la meute soit composée de ces chiens *modernes*, ainsi appelés parce qu'ils ont bien plus de sang anglais que de sang français, veut tenter des expériences de ce genre, je serais heureux de me mettre à sa disposition pour lui en faciliter les moyens ; la forêt du Parc-Soubise lui sera ouverte quand il le voudra.

Ces trois superbes réunions me rappelaient nos anciennes assemblées de Vezins, alors que nous découplions 100 ou 120 chiens, *gorgés*, *chasseurs* et *vites*, de race fashionable, et que nous prenions en trois heures ou quatre heures et demie ! malgré les fourrés, les étangs, les piquants, le change surtout.

Trente ou quarante cavaliers, nombre de voitures et d'automobiles ont suivi avec entrain les émouvantes péripéties de ces laisser-courre. Tout le pays y assistait ; il était venu de Nantes plusieurs maîtres d'équipage et quelques chasseurs à cheval.

Parmi ceux qui furent présents, si j'oublie quelques noms, ils voudront bien me le pardonner ; nous étions si nombreux.

Assistaient à ces chasses : MM. Blampain de Saint-Mars, Villatte des Prugnes, de Guéry, vicomte Jehan de Jansac, vicomte Amédé de Béjarry ; MM. Charles de Lajallet de la Rochette, de Moussac Robert Poinson, P. Querqui, René de Lépinay, comte de Jouselin, vicomte Pierre de Fontaines ; M. Guy de Chastaignier, M. et Mme Lafargue, MMlles Favin-Lévêque ; MM. Henri de Béjarry, du Fonteniou, les docteurs Barré et Pillaud, M. et Mme Chevallereau et Mlle Jeanne du Temps, M. et Mme Poydras de la Lande, MM. Rogatien, Georges et Daniel Lévesque, M. et Mme Marion de Procé, Mlle du Rostu, Mlles de la Brosse, MMlles de Ponsay, M. et Mlle de Couëssin, MM. du Moulin de Paillard, de la Brosse, MM. et Mme du Bois-Guéheneuc, MM. de Maisonneuve, de Freslon, M. et Mme Roger de Brem, M. Henri de Brem, M. et Mlles Pichard de la Caillère, M. et Mlle de Parsay, M. et Mme Henri de Rochebrune, marquis et marquise de Saint-André, MM., Mme et Mlle Rampillon des Magnils, M. et Mme Charles de Liniers MM. et Mlle Esgonnière du Tibeuf, vicomte et vicomtesse de Liniers de Pontjarno, Mme Daniel-Lacombe, M. et Mme Jacques de la Débutrie, vicomte et vicomtesse de Jansac, M. le baron de Champchevrier et son fils M. de Russé, M. et Mme Louis Perrau de

Launay, vicomte et vicomtesse R. de Chabot,  
vicomtes Ferrand et Michel Ferrand, comte de Monti  
de Rezé, MM. Monnier, de Pontlevoye, marquis de  
Lespinay, MM. Armand de Béjarry, baron de Bernon,  
M. Louis Rampillon de la Largère.

*Le Parc Soubise, 15 avril 1905.*

---